

Res Ved XIX B 105.762<sup>23</sup>

Aug. J. ch.

# QUELQUES RÉFLEXIONS

MÉDICO - PHILOSOPHIQUES

## SUR LES SECOURS MORAUX

A DONNER AUX MILITAIRES BLESSÉS,

AVANT, PENDANT ET APRÈS

LES AMPUTATIONS DES MEMBRES.



*Tribut Académique,*

Présenté et publiquement soutenu à la Faculté de Médecine  
de Montpellier, le 24 Janvier 1817;

Par GERMAIN CANY,

DE TOULOUSE, *Département de la Haute-Garonne;*

DOCTEUR EN MÉDECINE,

Bachelier ès-Lettres, ex-Chirurgien des Armées françaises, Membre de  
l'Athénée Médical de Montpellier.

---

Si le corps, par ses maladies, a le droit d'affliger l'âme, l'âme;  
à son tour, exerce bien le même droit sur le corps.

---

FONTENELLE.

A MONTPELLIER,

Chez JEAN MARTEL AÎNÉ, Seul Imprimeur de la Faculté de Médecine,  
près la Préfecture, n.º 62.

1817.



PROFESSEURS  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

M. J. L. VICTOR BROUSSONNET, DOYEN.

M. ANTOINE GOUAN, *honoraire*.

M. J. ANTOINE CHAPTAL, *honoraire*.

M. J. B. TIMOTHÉE BAUMES.

M. J. NICOLAS BERTHE.

M. M. J. JOACHIM VIGAROUS.

M. PIERRE LAFABRIE.

M. G. JOSEPH VIRENQUE.

M. C. F. V. GABRIEL PRUNELLE.

M. A. PYRAMUS DE CANDOLLE.

M. JACQUES LORDAT.

M. C. J. MATHIEU DELPECH.

M. JOSEPH FAGES.

M. . . . .

A

**MONSIEUR FOURNIER,**

Docteur en Médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, Secrétaire  
du Conseil de Santé, ancien Chirurgien en Chef Adjoint des  
Armées françaises, Membre de plusieurs Sociétés savantes ;

E T

**A MONSIEUR GUERETTE,**

Pharmacien en Chef de l'Hôpital militaire de Toulouse, Chevalier de  
la Légion d'honneur, ancien Pharmacien principal des Armées ;

*Comme un témoignage respectueux de ma haute estime  
et de ma vive reconnaissance.*

G. CANY

A

MONSIEUR

VIGUERIE,

Docteur en Chirurgie de la Faculté de Médecine de Montpellier,  
Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu-St.-Jacques, de Toulouse,  
Professeur de Clinique externe à l'École de Médecine de la même  
ville, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

*Hommage rendu au génie, au talent  
et au savoir.*

G. CANY.



# QUELQUES RÉFLEXIONS

MÉDICO - PHILOSOPHIQUES

SUR LES SECOURS MORaux

A DONNER AUX MILITAIRES BLESSÉS,

AVANT, PENDANT ET APRÈS

LES AMPUTATIONS DES MEMBRES.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

*Des secours moraux (1) à donner aux blessés, lorsque l'amputation est jugée nécessaire.*

I. **L**E précepte le plus important à observer avant de pratiquer les opérations chirurgicales, est celui qui tend à s'assurer de la

---

(1) Le moral et le physique de l'homme sont si intimement liés entr'eux, que, malgré le désir que j'ai eu de me renfermer exclusivement dans la sphère de mon sujet, je n'ai pu me dispenser d'empiéter sur le domaine

confiance du malade. Cette circonstance est si essentielle à remplir, que c'est d'elle, en partie, que dépend la tranquillité du blessé, état sans lequel le praticien ne peut se promettre le succès de l'opération.

Il faut donc que le chirurgien tâche d'acquérir la confiance de son malade. Il la possédera d'avance, si, après avoir étudié son tempérament, son caractère, ses goûts, il lui a prouvé, par ses soins assidus, complaisans et sagement dirigés, par ses paroles douces et affectueuses, qu'il prend part à sa douleur : « Plus que tout autre  
« besoin, les hommes ont celui d'être aimés ; et ce sentiment est  
« pour eux plus paternel et plus doux, quand il leur est porté par  
« ceux qu'ils ont déjà chargés du soin de veiller sur leurs jours (1). »

II. Après avoir persuadé celui qui doit être opéré, le praticien se présentera à lui avec ce calme et cette sérénité qui doivent toujours le caractériser dans ses fonctions. Il commencera par disposer convenablement l'esprit du malade : il y parviendra avec facilité en remontant à la cause de sa blessure ou de sa maladie ; en lui parlant de son ancienneté et de sa gravité ; en lui rappelant l'inutilité des sages moyens qu'il a employés pour seconder les efforts de la nature ; en offrant à son imagination le tableau de ses douleurs passées et de celles qu'il éprouve encore ; en lui faisant entrevoir enfin l'approche d'un meilleur avenir, après s'être laissé délivrer d'un membre d'autant plus importun, qu'il ne peut conserver, en le gardant, aucun espoir de guérison.

---

des secours physiques, afin d'y puiser quelques moyens que j'ai cru être indispensables pour arriver au but que je me suis proposé d'atteindre. Qu'on ne s'étonne donc pas de ce que j'ai quelquefois recommandé, pour aider l'efficacité des secours moraux, l'usage des alimens, des boissons, des médicamens, etc. J'ai cru devoir donner cette explication, afin de prévenir les objections auxquelles le texte de cette thèse aurait pu donner lieu.

(1) Marc-Antoine Petit, médecine du cœur.

« Rappelle quelquefois tes succès et ta gloire !  
 Parle encor d'espérance à ceux qui n'en ont plus ;  
 Fais-leur voir par tes soins les mêmes maux vaincus ;  
 De ce qu'ils ont souffert explique-leur la cause ;  
 Dis-leur sur quel motif ton espoir se repose ;  
 A leur doute avec art offre d'autres moyens ,  
 Cède même à leurs vœux pour les conduire aux tiens . . . . »

MARC-ANTOINE PETIT, *Médecine du cœur.*

III. Si le malade a entendu avec le calme de la conviction la proposition qui vient de lui être faite ; et qu'il persiste dans sa résolution, que le chirurgien ne temporise pas pour l'opérer ; car, s'il lui donne le temps de faire des réflexions sur la nature des souffrances qu'il doit essayer, il est à craindre qu'il ne prenne une détermination contraire. L'opérateur ne doit considérer les avertissemens préliminaires, que comme un acte de sa prévoyance, afin d'avoir le temps, s'il était nécessaire, de rassurer son malade, de le consoler, de prévenir en lui, de corriger même les funestes effets de la crainte. Sans cette précaution, il serait parfois obligé de différer l'opération, ce qui, dans certains cas, pourrait occasioner des accidens mortels.

IV. Mais que le médecin ne se rebute pas par les refus et les difficultés que le blessé pourra lui opposer. De toutes les opérations chirurgicales, l'amputation des membres est celle qui lui répugne le plus, lorsqu'elle est la seule ressource contre la maladie dont il est atteint. L'idée de consentir à perdre pour toujours une partie plus ou moins considérable de lui-même, au moyen de laquelle il pouvait agrandir son existence, en se mettant en relation avec les objets qui l'environnaient ; le désir qu'il a de la conserver, augmenté par l'espoir de pouvoir guérir sans en faire le sacrifice ; la pensée des douleurs qui doivent nécessairement accompagner une telle opération ; la crainte de succomber après l'avoir supportée ; la plaie plus ou moins étendue et toujours sanglante qui doit en résulter, sont autant de sensations qui ébranlent tour-à-tour le courage du malade, et contre lesquelles le praticien doit lutter. Il faut donc que ce dernier

fasse agir, pour les dissiper, tous les charmes de la persuasion : « Par » elle, dit Marc-Antoine Petit, les doutes s'éclaircissent, les craintes » s'effacent, l'espérance naît, la coupe offre un breuvage moins amer, » on sourit à la main qui le donne, et la voix qui en promet les » bienfaits, pénètre au fond du cœur, comme si elle descendait » des cieux » (1).

V. Que le chirurgien ne manque pas d'observer attentivement l'effet que produisent ses discours sur l'imagination du malade ; qu'il fasse en sorte de s'insinuer adroitement dans les replis de son âme, afin de s'assurer qu'aucune passion secrète, qu'aucune affection triste, n'y exercent leur dangereuse influence.

Le malade craint-il que la privation du membre qu'il doit bientôt sacrifier, lui fasse perdre l'attachement de celle qui devait s'unir à lui ? Écartez de son esprit ces affligeantes appréhensions ; faites-lui l'éloge de la personne que son cœur a choisie ; dites-lui que l'amour qu'il lui a inspiré, ne doit pas ressembler à ces feux éphémères que le caprice a formés, mais qu'il doit reposer sur ses qualités et ses vertus que son infirmité ne pourra point altérer. L'épuisement du malade et l'accablement moral qui en est presque toujours la suite, lui font-ils redouter les tourmens de l'opération ? Joignez aux secours moraux l'usage d'alimens restaurans, faites-lui prendre plusieurs fois dans la journée de bons consommés, ainsi qu'une petite quantité de vin généreux ; vous le disposerez ainsi au courage qu'il est indispensable de lui inspirer. « Le courage, dit M. le Docteur Naequart (2), est pour le médecin un stimulant moral qui agit puissamment sur nos organes ; il ranime les forces, rend aux fonctions toute leur énergie, dissipe des maux fantastiques sous lesquels le malade allait succomber, et donne à nos moyens thérapeutiques plus d'empire, à nos ressources plus d'étendue. Il aide aussi à supporter les opérations de la chirurgie, et écarte cette

---

(1) Ouv. cité.

(2) Dict. des Sciences médicales, vol. VII, art. Courage.

prostration adynamique dans laquelle la pensée seule de subir une opération jette certains malades.»

Le blessé est-il atteint de nostalgie (1) ? Placez son lit dans un lieu agréable ; que sa vue, s'il est possible, ne puisse se porter que sur des objets riants ; promettez-lui de lui faire obtenir son congé après sa guérison, que vous assurerez devoir être prochaine ; entretenez-le des personnes qu'il affectionne le plus ; assignez-lui à peu près le jour, où, rendu à la santé, de retour dans ses foyers, il recevra les embrassemens de ses parens, de ses amis ; joignez à ces moyens un régime analeptique : c'est ainsi que vous remonterez les ressorts de sa faible existence, et que vous donnerez une âme nouvelle à cet infortuné, qui était insensible à tout, excepté à sa douleur. Laissez-le maintenant promener son imagination sur les scènes de plaisir que son retour dans sa famille va occasioner : vous avez fait luire à ses yeux le flambeau de l'espérance, en rattachant une idée agréable à l'époque de son rétablissement ; vous lui avez donné des forces ; c'est assez pour le moment : si le malade n'est pas encore décidé à se laisser opérer, attendez au lendemain pour l'y résoudre.

VI. Ce serait ici le cas, sans doute, d'entrer dans quelques détails sur les passions qui peuvent affecter le moral des militaires ; mais un pareil travail ne peut, ce me semble, être l'objet d'une thèse ; il me suffira de dire que le médecin, après les avoir bien reconnues, ne doit jamais les perdre de vue, et qu'il doit avoir égard, dans les

---

(1) Une des principales causes morales qui troublent la santé du soldat, est le désir ardent de revoir son pays natal. Cette affection domine sur-tout ceux qui ont été forcés à prendre du service ; parmi ceux-ci, plus particulièrement les habitans des pays montagneux. Ces hommes, préférant la vie paisible de leurs campagnes au tumulte des armées, végètent dans la langueur et l'ennui ; et cette morosité habituelle, troublant la marche de leurs fonctions organiques, les conduirait lentement au tombeau, si le médecin attentif n'avait le soin de les rapprocher de leur patrie ou de leur faire obtenir un congé, moyens les plus efficaces que l'on puisse opposer à cette cruelle maladie.

moyens qu'il emploiera pour les vaincre , à la sensibilité de l'individu , à l'âge , au genre de vie , à l'éducation , au tempérament , au climat , au grade. Je dis au grade , parce que , chez le soldat , il y a en général moins de susceptibilité et qu'il se décide plus facilement , toutes choses égales d'ailleurs , à se laisser amputer , lorsque l'opération est indiquée , qu'un officier d'un rang plus ou moins élevé. En effet , la seule chose qu'ait en vue le premier , lorsqu'il vient d'être atteint d'une blessure grave , c'est la conservation de sa vie , et quel que soit le moyen qu'on lui propose pour parvenir à cette fin , il l'accepte presque toujours sans hésiter. Si son avenir l'inquiète quelquefois , ses inquiétudes sont passagères , parce que les soins paternels du gouvernement , qui l'adopte après avoir perdu un membre , lui assurent les moyens de subsister. Les choses ne se passent pas ainsi quant à l'officier : « Plus l'homme , dit Tissot (1) , est élevé par son éducation , par son rang ou ses richesses , plus il est assujéti à l'empire tyrannique des passions ! » Celui-ci a vu s'ouvrir devant lui la carrière des honneurs ; les dignités qu'il a obtenues ont alimenté son ambition , et cette passion semble exister dans toute sa force , alors même qu'il vient d'être grièvement blessé : frappé par le coup terrible que le sort vient de lui porter , son âme en est fortement agitée ; mille souvenirs cruels viennent l'assiéger dans son lit de douleur : il voit s'évanouir ses plus chères espérances ; l'amour de la gloire ne se manifeste plus en lui que par d'impuissans désirs ; il ne reverra plus les témoins de ses brillans exploits , ses vieux compagnons d'armes qu'il avait adoptés pour frères. De-là un sentiment de colère qui , dans les premiers momens , lui fait préférer la mort à une mutilation , et qui ne tarde pas à produire le chagrin , la tristesse et l'abattement moral qui l'accompagne. De-là encore , l'éloignement des propositions que le chirurgien lui fait pour se laisser opérer , parce qu'il souhaite vivement guérir sans en venir à cette extrémité. Il faut donc que le praticien , après avoir convaincu

---

(1) De l'influence des passions de l'âme dans les maladies.

son malade de la nécessité de l'opération, fasse naître d'autres idées et un autre genre d'ambition dans son esprit, pour le décider à la supporter avec résignation et courage. « Comme dans la médecine, dit Tissot (1), on ne guérit souvent une maladie qu'en en substituant une autre ; de même dans le traitement des affections morales, il faut quelquefois détruire les passions les unes par les autres. »

## SECONDE PARTIE.

*Des secours moraux qu'il importe d'administrer aux blessés, avant et pendant l'amputation.*

VII. C'est le matin, après que le malade aura goûté les douleurs du sommeil, que le chirurgien choisira de préférence pour faire l'amputation ; de toutes les parties du jour c'est la plus favorable : « Une nouvelle vie circule doucement avec le sang dans nos artères, le pouls marche avec une lenteur modérée ; je ne sais quel sentiment suave de bien-être, d'espérance, s'épanouit au fond du cœur ; un certain calme d'idées accompagne cet état des mouvemens organiques » (2).

VIII. Le malade étant décidé et l'heure de l'opération fixée, les praticiens consultants se rendront l'un après l'autre, afin de ne pas l'épouvanter. Ils iront, en arrivant, encourager le blessé, en lui faisant concevoir beaucoup de confiance dans l'opération qu'il est sur le point de subir ; toutefois ils auront le soin de ne pas lui en trop déguiser les douleurs. Il serait même avantageux, pour tranquilliser son esprit, de lui faire apercevoir en abrégé le chemin qu'il doit parcourir pour arriver à la guérison ; par ce moyen, on ferait naître en lui l'espérance, qui est un des remèdes des plus bienfaisans de la médecine morale.

IX. L'expérience a prouvé, disent plusieurs auteurs recomman-

(1) *Ibid. quò supra.*

(2) M. J. J. Virey, *éphémérides de la vie humaine* : thèse,

dables (1), que si l'on donne prudemment un narcotique aux malades peu de temps avant d'être opérés, il apaise la vivacité des douleurs comme par enchantement et ôte la tristesse de l'âme. Ainsi, quelques heures avant l'opération, on administrera au blessé une potion calmante, divisée en plusieurs doses, afin de le mettre à même, en diminuant sa susceptibilité nerveuse, de supporter, avec plus de courage, les douleurs dont elle est accompagnée. Ce ne sont pas d'ailleurs les seuls avantages que l'on retirera de ce médicament : agissant même long-temps après l'opération, il procurera au malade le sommeil dont il aura besoin pour réparer ses forces.

X. L'appareil sera préparé à l'insu du malade, et placé pendant l'opération de manière à ce qu'il ne puisse l'apercevoir. S'il en était autrement, il pourrait s'effrayer à l'aspect des instrumens qui donnent toujours lieu à une impression désagréable, et ce sentiment, portant le trouble dans l'exercice de ses fonctions, aggraverait son état. Il faudrait bien se garder alors de l'opérer, car la nature ne veut point être surprise dans un état d'agitation : le praticien qui serait assez imprudent pour ne pas attendre que le trouble eût cessé, ne tarderait pas à se repentir de sa témérité. « Si à l'approche de l'opération, dit Bonnefoy (2), vous voyez le malade pâlir, son corps horripiler, ses membres trembler, ses dents se serrer, des palpitations à la région du cœur et de l'estomac ; si son pouls est dur, petit, concentré, suspendez tout aussitôt, renvoyez l'opération à une circonstance plus favorable ; le malade périrait infailliblement et un cadavre serait bientôt le prix de votre précipitation. »

XI. Pendant l'opération, des personnes de l'art seront placées aux côtés du blessé, de telle sorte que leurs corps puissent dérober à ce dernier la vue de l'opérateur, ainsi que celle du membre que l'on

---

(1) Richerand, nosogr. chirug. ; Tissot, ouv. cit. ; Sassard, essai et dissertation sur un moyen à employer avant quelques opérations pour en diminuer les douleurs.

(2) Dissertation sur les affections de l'âme.

doit amputer. Elles lui prodigueront, avec beaucoup d'aménité ; pendant le temps qu'il sera en proie aux souffrances, les encouragemens que son état exige, en lui faisant entrevoir la fin prochaine de ses maux ; elles pourront même se munir d'un cordial agréable, afin de ranimer les forces du malade, s'il menaçait de tomber en syncope.

XII. Quoique les douleurs, occasionées par la section de la peau, soient extrêmement aiguës, j'ai cependant vu des blessés que l'on amputait, les supporter sans manifester la moindre émotion. La sensibilité n'est pas, à la vérité, également répartie chez tous les sujets, mais tous doivent beaucoup souffrir pendant cette partie de l'opération ; s'il arrive que, doué d'un courage héroïque ou dominé par un vain sentiment d'orgueil, celui auquel on retranche un membre ne profère aucun cri, c'est qu'il concentre sa douleur ; ce qui n'a pas lieu toujours impunément, car la nature ne tarde pas à se venger en faisant souvent déclarer de graves accidens, qui sont quelquefois suivis de la mort (1).

Écoutons attentivement ce que dit à ce sujet le Paré du 19.<sup>e</sup> siècle (2) : « Une grande opération, une opération vraiment douloureuse, ne doit pas se passer sans cris de la part de celui qui la subit : il faut, quelle que soit l'élévation de sa place, quelle que soit la force de son génie, qu'il devienne homme comme un autre, qu'il se reconnaisse l'esclave de la douleur et qu'il paye son tribut à la misère humaine. »

XIII. Autant une douleur excessive est funeste à l'homme qui la supporte sans se plaindre, autant les cris lui sont salutaires lorsqu'il est aux prises avec elle.

Dans la douleur comprimée « les fonctions du cœur, dit encore M. Percy, sont bouleversées, la respiration se trouble, le sang est retenu dans les gros vaisseaux, les nerfs sont dans un état de spasme

(1) La douleur qui se tait n'en est que plus funeste.

Racine, trag. d'Andromaque, acte 3, scène 3.

(2) M. Percy, dict. des scien. méd., tom. VII, art. Cri.

violent, le diaphragme partage ces mouvemens perturbateurs, et réagit avec la même irrégularité. Si le malade se tait et résiste, le désordre est bientôt à son comble; l'empreinte de la douleur ne peut plus s'effacer; les propriétés vitales reçoivent une direction destructive; l'organisme entier est entraîné dans cette perversion, et une mort prompte, ou une fièvre ataxique dont elle est trop souvent la terminaison, est le triste résultat de cet état de choses.

« Si le malade crie, s'il exhale, si, comme le dit Montaigne, il évapore sa douleur, ses effets sont presque nuls, et ses impressions simplement fugitives. Chaque cri, qui consiste en une profonde inspiration suivie d'une expiration précipitée et entrecoupée, dilate, détend tout ce que la douleur a serré, empêche les congestions, facilite le cours du sang dans les poumons, dégage le cœur, et ramène sans cesse l'ordre que la sensation la plus ennemie de l'ordre tend incessamment à intervertir. »

Il est donc utile que le blessé qu'on ampute manifeste hautement sa sensibilité; le chirurgien doit même l'exhorter à crier, et l'avertir, s'il s'obstinait à faire parade de son courage, des dangers qu'une semblable contrainte lui ferait encourir.

XIV. Il est plusieurs fois arrivé que le sujet auquel on amputait un membre, étant en proie aux plus vives douleurs, s'emportait sans aucune retenue contre l'opérateur et allait même jusqu'à l'insulter. Celui qui se croirait offensé par ces propos injurieux et qui manifesterait son indignation devant le malade, cesserait d'être humain. Toujours inaltérable, toujours maître de lui-même, le praticien ne doit jamais démentir la dignité de son état: il n'opposera à cette explosion de sensibilité que des exhortations à la résignation, à la patience, prononcées avec cette voix douce et compatissante qui a tant de prix aux yeux de l'être souffrant.

XV. Quelquefois, après l'amputation, les bouches des artères s'enfoncent, en se contractant, dans l'intérieur des muscles, et semblent se dérober ainsi aux recherches du chirurgien, ce qui fait que l'amputé perd une assez grande quantité de sang, parce qu'on est obligé de cesser de comprimer l'artère principale afin de faciliter la sortie

du jet de sang , qui doit faire reconnaître le lieu où se trouvent les vaisseaux qui n'ont pas été liés. Le praticien qui ne serait pas familier avec de semblables accidens , et que la crainte de ne pouvoir arrêter l'hémorragie alarmerait au point de manifester son trouble , commettrait une faute qu'il lui importe d'éviter : « L'opérateur , dit Baudeloque (1) , doit toujours travailler de sang-froid , et paraître tranquille même dans les cas où il y a le plus de danger , afin de ne pas augmenter l'inquiétude du malade pour qui le moindre embarras , le moindre propos et le plus petit geste de notre part , sont alors comme autant de bouches qui semblent lui annoncer sa perte. »

XVI. Plusieurs auteurs se sont occupés des moyens de diminuer les douleurs dans les grandes opérations chirurgicales , et ont essayé divers procédés pour parvenir à ce louable but. Le docteur J. Moore , chirurgien anglais , amputa la jambe à un homme , sans presque lui avoir occasioné aucune souffrance , parce qu'il avait auparavant engourdi l'extrémité inférieure de cet individu , en comprimant les principaux nerfs de ce membre au moyen d'un tourniquet qu'il avait inventé à cet effet. Quelquefois , dit M. le docteur Renauldin (2) , on modère l'excessive douleur provenant de l'amputation d'un membre , en établissant préliminairement une compression ou une ligature au - dessus de la partie qui doit être retranchée. M. le baron Percy (3) a aussi reconnu que le malade souffrait beaucoup moins , lorsqu'il avait jeté le membre qu'il devait amputer dans une sorte d'insensibilité , au moyen du garrot qu'il plaçait une demi - heure avant l'opération. Cet illustre chirurgien dit avoir également observé que le moignon se cicatrisait aussi-bien et aussi promptement dans ce cas , que dans celui où le malade avait été opéré sans l'emploi de ce moyen.

Je respecte infiniment les opinions des auteurs que je viens de citer , mais je ne pense pas qu'on doive adopter la compression ner-

(1) L'art des accouchemens.

(2) Dict. des scien. méd. , tom. X , art. Douleur.

(3) Dict. des scien. méd. art. cité.

veuse avant les amputations ; 1.<sup>o</sup> parce que la douleur qui en est le résultat , est au moins aussi vive et toujours plus durable que celle que l'on voudrait éviter ; 2.<sup>o</sup> en ce que , comme l'a judicieusement observé notre célèbre compatriote M. le Professeur Delpech (1) , étant exercée sur les principaux nerfs d'un membre , elle donne lieu , durant son action , à l'engourdissement , à la perte de la sensibilité et du mouvement des parties dans lesquelles les nerfs se distribuent , ce qui peut amener une paralysie incurable , et même l'atrophie , si les nerfs ont été assez comprimés pour en être désorganisés. D'ailleurs , en supposant que cette compression ne dût être suivie d'aucun fâcheux accident , s'il est reconnu qu'elle doit produire , tant que durera son action , l'insensibilité des parties situées au-dessous des nerfs comprimés , il est facile de concevoir que les muscles dont on fera la section ne se rétracteront presque pas pendant l'opération , et qu'aussitôt que , dégagés de l'obstacle qui pressait sur eux , les nerfs auront rétabli le sentiment dans les parties où ils se ramifient , les chairs se porteront en haut , laisseront en se contractant une grande portion d'os à découvert , ce qui donnera lieu à un moignon très-mal conformé , dont le moindre inconvénient serait celui d'occasioner l'exfoliation de l'os dénudé.

Un moyen beaucoup plus sûr d'alléger les souffrances qui accompagnent constamment l'amputation des membres , et qui ne peut être suivi d'aucun accident , est celui qui a été proposé par l'un des anciens chefs de notre chirurgie militaire (2). Il consiste à se servir , pour la section de la peau , qui , comme on sait , de toutes nos parties est la plus sensible , de couteaux à lames très-évidées , d'un acier choisi et d'un tranchant aussi fin que celui d'un bon rasoir. M. le Baron Percy a observé que les malades qu'il a amputés avaient à peine crié , lorsqu'il s'était servi , pour faire la coupe circulaire des tégumens , de ce dernier instrument , dont il avait auparavant solidement fixé la lame sur la châsse.

---

(1) Dict. des scien. méd. , tom. VI, art. Compression.

(2) M. Percy, art. cit.

## TROISIÈME PARTIE.

*Des secours moraux qu'il importe d'administrer aux blessés, après l'amputation.*

XVII. L'opération étant terminée, le chirurgien fera transporter le malade dans une nouvelle chambre, s'il est possible, afin qu'il ne soit pas douloureusement affecté par la vue du lieu où il a été opéré, lequel est toujours baigné d'une plus ou moins grande quantité de sang. Son lit sera placé au voisinage de ceux qui sont occupés par les moins malades, afin qu'il puisse trouver plus facilement les moyens de se distraire (1).

XVIII. Que le praticien se garde bien sur-tout, ainsi qu'un zèle malentendu l'a fait souvent pratiquer dans les hôpitaux qui avoisinaient les places assiégées; qu'il se garde bien, dis-je, de réunir exclusivement, dans une même salle, les blessés qu'il aura amputés; j'ai vu survenir les plus funestes évènements à la suite de cette conduite imprudente. En effet, ces infortunés devant observer le plus parfait repos, principalement lorsqu'ils ont été opérés aux extrémités inférieures, et n'ayant point de mutuelles consolations à s'offrir, puisqu'ils sont portés, chacun en particulier, à faire de douloureuses réflexions sur leur situation physique, doivent être très-accessibles à l'ennui, au chagrin; affections qu'il importe de prévenir dans toutes les maladies, et qui chez les blessés peuvent s'opposer à la guérison.

---

(1) En général, les soldats qui n'ont que des blessures légères ne s'en affectent pas, ou, ce n'est que pendant le premier moment qui a succédé à celui de l'accident. Rassurés par le jugement que le chirurgien a porté après les avoir pansés, ils ne tardent pas à reprendre leur gaité ordinaire, que je considère comme très-favorable à ceux même qui, par leur affligeante situation ou leurs douleurs habituelles, sont les plus éloignés de prendre quelque récréation.

Mais la tristesse n'est pas le seul inconvénient produit par ce rassemblement. Quelle effrayante sensation n'éprouveront-ils pas ces malades, en voyant leur camarade, amputé presque à la même époque qu'eux, offrant, comme eux, après l'opération, les signes du plus heureux présage, actuellement aux prises avec l'impitoyable mort !.. N'est-il pas à craindre que l'impression pénible que leur imagination vient de recevoir par un pareil tableau, ne fasse développer en eux le germe d'une maladie mortelle ? Ce sera bien pis encore, lorsque le lit de leur voisin ne sera plus occupé que par un cadavre !...

Marc-Antoine Petit était si pénétré des malheurs que pouvait produire cette réunion, qu'il ne voulait pas même qu'on plaçât, l'un à côté de l'autre, deux sujets atteints de maladies de même nature. Voici ce que dit, à cette occasion, ce sensible et vertueux chirurgien, dans son discours sur la manière d'exercer la bienfaisance dans les hôpitaux : « Une précaution qu'il faut avoir, et dont j'ai vu l'oubli devenir funeste, c'est de ne jamais rapprocher deux malades semblables : ils deviennent bientôt observateurs l'un de l'autre, calculent, par celles de leur voisin, les douleurs qu'ils ont à souffrir, s'épouvantent des maux qu'il ressent, parce qu'ils lui en promettent de semblables ; et si la maladie se termine par la mort, celui qui survit est cent fois frappé du coup mortel ; et tombant bientôt dans cet anéantissement de l'âme qui annonce la perte de toutes les espérances, il arrive au même terme par un chemin mille fois plus douloureux.

« J'ai eu, continue cet éloquent praticien, cet épouvantable tableau dans deux femmes condamnées à périr d'un cancer ulcéré dans le sein : je réclamai leur séparation ; quelques circonstances locales s'y opposèrent, et de ces deux infortunées la plus à plaindre ne fut pas celle qui périt la première. Je me promis bien dès-lors de veiller un jour de très-près à ce que ce devoir d'humanité sacrée fut rempli, et je vous engage à vous en pénétrer comme moi. »

XIX. Le chirurgien visitera souvent son malade, principalement dans la journée de l'opération ; alarmé par la quantité de sang qu'il vient de perdre, par le diamètre de la plaie qu'on vient de lui faire,

par la fragilité des liens qui retiennent le sang dans les artères qu'on a divisées, l'amputé doit craindre que l'hémorragie ne paraisse; et si le praticien ne venait de temps en temps le rassurer sur son état, il pourrait prendre le change en jetant les yeux sur son bandage, constamment humecté par le suintement sanguinolent qui a lieu, d'ordinaire, après les opérations où l'on a divisé une grande quantité de chairs.

XX. Un air pur et tempéré circulera librement dans la chambre du malade; tout ce qui entourera son lit devra inspirer une agréable tranquillité, afin qu'il puisse se livrer au sommeil. A son réveil, le médecin éloignera de son esprit ce qui tendrait à l'affliger, et n'oubliera pas sur-tout d'y fixer l'espérance, car cette affection est la plus propre à faire faire des progrès rapides à la guérison: par elle nos fonctions s'exécutent avec plus de liberté; doucement apportées jusque dans les plus petits canaux de la circulation, les humeurs pénètrent nos organes avec une égale facilité; le sommeil est paisible, le corps plus dispos, la sérénité brille dans nos regards, l'esprit a plus de vivacité, et semble se complaire dans les riantes illusions qu'une imagination ingénieuse prend plaisir à lui procurer; enfin, c'est l'affection de l'âme la plus salutaire. Il faut donc que le médecin s'efforce à l'exciter et à l'entretenir.

XXI. Il sera aussi très-avantageux de procurer de temps en temps au malade, l'occasion de converser avec quelque amputé guéri; de cette manière vous offrirez à ses yeux un tableau parlant de guérison, et vous disposerez son âme à la tranquillité et à la patience.

XXII. Qu'il me soit permis, avant de terminer cette thèse, de manifester mes regrets de ne pas trouver, chez ceux qui servent nos militaires, ces soins assidus, ces prévenances, que l'on voit régner si fréquemment dans les hôpitaux desservis par les sœurs. On conçoit que des hommes sans éducation, la plupart abrutis par l'ivrognerie, et enclins à toute sorte de vices, sont peu propres à donner aux malades ces secours éclairés et compatissans qui leur sont si nécessaires, lorsqu'ils sont atteints de blessures graves, et

dont la guérison doit se faire attendre long-temps. « Qu'on mette, au contraire, une femme à sa place, dit l'immortel Cabanis (1) ; elle paraît sentir avec le malade ; elle entend le moindre cri, le moindre geste, le moindre mouvement du visage ou des yeux ; elle court, elle vole ; elle est par-tout, elle pense à tout ; elle prévient jusqu'à la fantaisie la plus fugitive : rien ne la rebute, ni le caractère dégoûtant des soins, ni leur multiplicité, ni leur durée. »

Il serait à désirer, pour le bien de l'humanité, que le service confié aux infirmiers, dans les hôpitaux militaires, appartînt exclusivement au sexe, qui par sa sensibilité, sa charité plus patiente, plus industrielle que celle de l'homme, est aussi le plus propre à secourir les malheureux.

« Tout ce qui opère avec douceur sur l'âme est un baume salutaire pour un cœur triste. Voilà pourquoi tout malade, tout souffrant, est toujours si sensible aux paroles de consolation d'une femme, à son affabilité, à l'intérêt qu'elle lui témoigne. Ah ! quand tout me déplaisait dans le monde, quand j'étais mécontent de tout, quand un dégoût universel m'ôtait toute ma vigueur et toute mon énergie, quand je n'espérais plus de soulagement, quand la douleur dérobaît à mes yeux fatigués toutes les beautés de la nature, et ne faisait de l'univers qu'un tombeau, il était toujours pour moi un charme secret, une vertu consolante, dans les attentions d'une femme (2). »

*Ubi non est mulier, ibi ingemiscit æger.*

Telles sont les réflexions que j'ai été à même de faire, en donnant des soins à nos guerriers, dans les ambulances ou dans les hôpitaux militaires. Puissent-elles avoir l'approbation des illustres Professeurs qui composent cette célèbre Faculté.

---

(1) Rapport du physique et du moral de l'homme.

(2) Zimmermann, traité de la solitude.